



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR, LE MARDI 30 NOVEMBRE 2021 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Michel Paquet, conseiller	siège n° : 1
M. Yvan Thibeault, conseiller :	siège n° : 2
M. Alain Malouin, conseiller :	siège n° : 3
Poste vacant :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
Poste vacant :	siège n° : 6

Madame Stecy Martens, adjointe administrative

Sont absent(e)s :

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00

19 personnes sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021
5. CONSEIL MUNICIPAL
 - 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 7.2. Dépôt des états financiers au 31 octobre 2021
 - 7.3. Dépôt des résultats financiers comparatifs 2019-2020-2021
 - 7.4. Date des séances du conseil municipal 2022
 - 7.5. Congé des fêtes du bureau municipal
 - 7.6. Embauche de madame Stéphanie Blais à titre de préposé à l'entretien ménager
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
Pas de point à traiter
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
Pas de point à traiter
10. HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1. Adoption du budget 2022 de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 11.1. Don à la Guignolée 2021
 - 11.2. Demande du Club Quad Les Aventuriers des 7 Rivières
 - 11.3. Demande de la Bibliothèque de Baie-Trinité
 - 11.4. Demande de la Maison des Jeunes l'Authentique
 - 11.5. Projet d'autocollants des municipalités de Tourisme Côte-Nord
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1. Adoption finale du Règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification
13. VARIA
 - 13.1. _____
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-11-01 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la vacance de poste à titre de secrétaire-trésorier
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet
QUE madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-02 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,
IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain
QUE l'ordre du jour soit adopté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-03 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 préalablement à la présente séance.
IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 soit approuvé.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

Il met en garde les citoyens, car l'hiver s'installe tranquillement à notre porte.



6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Réseau Biblio Côte-Nord : Contribution municipale pour l'année 2022 pour la bibliothèque municipale au montant de 3.53\$ par habitant et l'évaluation de la bibliothèque est de 38 990.00\$

Remise du certificat de finaliste pour notre bibliothèque pour le prix reconnaissance.

Fédération Québécoise des municipalités : Renouvellement de l'adhésion 2022 de notre municipalité qui est payée par notre MRC au montant de 1165.57\$

Sécurité Publique : Les prévisions budgétaires pour le service Sureté du Québec sont de 26 409\$ comparativement à 2021 qui était de 25 525\$

2021-11-04 7.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Alain Malouin

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 31 octobre 2021, au montant de 116 500.06 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-05 7.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 octobre 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 octobre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-06 7.3 DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS COMPARATIFS 2019-2020-2021

Le secrétaire-trésorier dépose les états financiers exigés en vertu de l'article 176.4 du Code municipal.

REVENUS				
	nov-21	Budget 2021	2020	2019
Taxes	664 690,00 \$	662 389,00 \$	671 577,00 \$	664 400,00 \$
Tenant lieu de taxes	76 463,00 \$	146 865,00 \$	145 127,00 \$	135 571,00 \$
Transferts	532 141,00 \$	822 595,00 \$	869 986,00 \$	1 196 556,00 \$
Services rendus	208 240,00 \$	45 539,00 \$	62 685,00 \$	49 888,00 \$
Imposition de droits	14 294,00 \$	11 300,00 \$	11 387,00 \$	13 469,00 \$
Autres	2 672,00 \$	7 101,00 \$	39 762,00 \$	-1 188,00 \$
Totaux	1 498 500,00 \$	1 695 789,00 \$	1 800 524,00 \$	2 058 696,00 \$

CHARGES				
	nov-21	Budget 2021	2020	2019
Administration générale	357 866,00 \$	341 216,00 \$	340 145,00 \$	468 218,00 \$
Sécurité publique	62 470,00 \$	111 590,00 \$	123 758,00 \$	94 990,00 \$
Transport	391 870,00 \$	329 374,00 \$	390 617,00 \$	316 965,00 \$
Hygiène du milieu	100 841,00 \$	121 725,00 \$	381 755,00 \$	360 340,00 \$
Santé et Bien-Être	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Urbanisme et dév.	16 417,00 \$	66 780,00 \$	28 955,00 \$	42 405,00 \$
Loisirs et culture	18 237,00 \$	33 921,00 \$	50 425,00 \$	41 172,00 \$
Frais de financement	61 682,00 \$	121 132,00 \$	116 532,00 \$	126 771,00 \$
Totaux	1 009 383,00 \$	1 125 738,00 \$	1 432 187,00 \$	1 450 861,00 \$

2021-11-07 7.4 DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2022

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité adopte les dates de séances régulières suivantes pour l'année 2022 :

SÉANCES DE CONSEIL 2022		
JOURNÉE	DATE	HEURE
Mercredi	12 janvier 2022	19h00
Mercredi	9 février 2022	19h00
Mercredi	9 mars 2022	19h00
Mercredi	13 avril 2022	19h00
Mercredi	11 mai 2022	19h00
Mercredi	8 juin 2022	19h00
Mercredi	13 juillet 2022	19h00
Mercredi	10 août 2022	19h00
Mercredi	14 septembre 2022	19h00
Mercredi	12 octobre 2022	19h00
Mercredi	9 novembre 2022	19h00
Mercredi	14 décembre 2022	19h00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-08 7.5 CONGÉ DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU la fermeture des bureaux du gouvernement et des autres partenaires administratifs de la municipalité dans le temps des fêtes;

ATTENDU QUE la convention collective en vigueur à la municipalité octroie des congés selon la répartition suivante :

- Veille de Noël
- Jour de la fête de Noël
- Lendemain de Noël
- Veille du jour de l'an
- Jour de l'an
- Lendemain du jour de l'an

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Paquet

QUE le bureau municipal soit fermé du 22 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-09 7.6 EMBAUCHE DE MADAME STÉPHANIE BLAIS À TITRE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER

ATTENDU QUE le poste à l'entretien ménager de la municipalité a été ouvert en septembre 2021;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'embauche de madame Stéphanie Blais;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Malouin

QUE la Municipalité de Baie-Trinité embauche madame Stéphanie Blais au poste de responsable de l'entretien ménager;

QUE les conditions offertes pour ce poste soient de base en fonction de la convention collective en vigueur;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-10 10.1 ADOPTION DU BUDGET 2022 DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

ATTENDU QUE la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan a procédé à l'adoption du budget 2021 le mardi 21 septembre 2021;

ATTENDU QUE le budget 2022 se lit comme suit :

VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE



	BUDGET R.G.M.R.M.	
	2021	2022
REVENUS		
Quoteparts	3 094 761,00 \$	3 214 479,00 \$
Subvention	1 761 000,00 \$	1 530 103,00 \$
Services rendus	1 615 011,00 \$	1 636 497,00 \$
Intérêts sur placement	20 000,00 \$	10 000,00 \$
Magasin	207 000,00 \$	209 000,00 \$
Affectation de surplus	0,00 \$	250 000,00 \$
Total des revenus	6 697 772,00 \$	6 850 079,00 \$
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 443 490,00 \$	1 546 620,00 \$
Transport et communications	446 000,00 \$	455 850,00 \$
Services prof, tech et autres		
Contrat Collecte	983 441,00 \$	961 860,00 \$
Autres services prof, tech	948 540,00 \$	966 556,00 \$
Autres	13 500,00 \$	13 500,00 \$
Location et entretien réparation	379 268,00 \$	377 750,00 \$
Biens non durables		
Essence et diésel	123 000,00 \$	120 500,00 \$
Huile à chauffage	56 000,00 \$	60 000,00 \$
Électricité	83 000,00 \$	81 000,00 \$
Autres	116 537,00 \$	115 094,00 \$
Intérêts sur la DLT	396 500,00 \$	340 358,00 \$
Redevance	195 500,00 \$	219 895,00 \$
Mauvaises créances	500,00 \$	300,00 \$
Subvention (Comité vigilance)	40 000,00 \$	56 000,00 \$
Frais post fermeture	150 000,00 \$	162 000,00 \$
Remboursement de capital	1 322 496,00 \$	1 372 796,00 \$
Total des dépenses	6 697 772,00 \$	6 850 079,00 \$

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Yvan Thibeault

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité adopte et approuve le budget de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-11 11.1 DON À LA GUIGNOLÉE 2021

ATTENDU QUE le jeudi 2 décembre aura lieu partout au Québec la « Guignolée des médias » afin de récolter des sommes et des denrées pour les plus démunis;

ATTENDU QUE dans la Municipalité de Baie-Trinité, des bénévoles contribuent à la cause en organisant aussi une collecte de fonds et de denrées;



ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité est sollicitée pour s'impliquer financièrement dans l'événement;
IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte de contribuer financièrement à l'événement en offrant 200 \$ taxes incluses pour l'achat de bons alimentaire pour les plus démunis;

QUE les achats soient effectués par un représentant désigné de la municipalité avec une carte de crédit de l'organisation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-12 11.2 DEMANDE DU CLUB QUAD LES AVENTURIERS DES 7 RIVIÈRES

ATTENDU QUE le Club Quad Les Aventuriers des 7 Rivières a obtenu une autorisation du MTQ pour le passage sur le pont qui enjambe la rivière Baie-Trinité située sur la route 138;

ATTENDU QUE cette entente est conditionnelle à un accord avec la Municipalité de Baie-Trinité;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Paquet

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte la demande d'accès au pont de la route 138 qui enjambe la rivière Baie-Trinité effectuée par le Club Quad Les Aventuriers des 7 Rivières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-13 11.3 DEMANDE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BAIE-TRINITÉ

ATTENDU QUE la Bibliothèque de Baie-Trinité a accueilli au mois de novembre, madame Monique Durand, journaliste, écrivaine et conférencière;

ATTENDU QUE la bibliothèque demande à la municipalité de rembourser les frais de déplacement de madame Durand;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Alain Malouin

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte la demande de la bibliothèque et octroie une somme de 150\$ à madame Durand pour le remboursement de ses frais de déplacement;

QUE le chèque soit émis au nom de madame Monique Durand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-14 11.4 DEMANDE DE LA MAISON DES JEUNES L'AUTHENTIQUE

ATTENDU QUE la Maison des Jeunes l'Authentique sollicite la Municipalité de Baie-Trinité pour que cette dernière déneige l'entrée de leur local;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte la demande de la Maison des Jeunes l'Authentique sollicite la Municipalité de Baie-Trinité pour le déneigement de l'entrée et de la cour de leur local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-15 11.5 PROJET D'AUTOCOLLANTS DES MUNICIPALITÉS DE TOURISME CÔTE-NORD

ATTENDU QUE Tourisme Côte-Nord a effectué la campagne promotionnelle de distribution d'autocollants à l'effigie des municipalités du territoire Nord-Côtier en 2021 et que près de 79 000 ont été distribués;

ATTENDU QUE pour la saison 2022 le projet est de retour;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte de participer au projet de Tourisme Côte-Nord pour une participation financière de 1 500\$;

QUE madame Stecy Martens soit nommée représentante de la municipalité dans ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-16 12.1 ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 EN CONCORDANCE AVEC LE PROJET D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-10 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME RELATIVEMENT AUX LIMITES DE ZONES, AUX USAGES À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS, AUX USAGES COMPLÉMENTAIRES ET DIVERS AUTRES OBJETS DE MODIFICATION

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Paquet

D'ADOPTER le règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 VARIA

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Bernard Poulin : 1- La machinerie est-elle prête pour l'hiver qui arrive à grands pas?


2- Qu'est-ce que le numéro 12.1 dans les règlements?

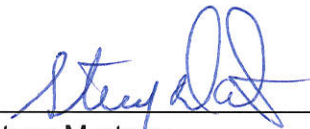
Mme Colette Imbeault : Où est rendu le dossier des adresses du secteur Îlets Caribou?

2021-11-17 15 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


IL EST PROPOSÉ PAR : M. Alain Malouin

DE lever l'assemblée il est 19h25.


Étienne Baillargeon
Maire


Stecy Martens
Secrétaire d'assemblée

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Étienne Baillargeon
Maire

